

DEMANDE, PRESENTEE PAR LA SOCIETE MDB SOCIETE NOUVELLE, POUR LE RENOUELEMENT DE L'AUTORISATION D'EXPLOITER ET D'APPROFONDISSEMENT D'UNE CARRIERE SUR LA COMMUNE DE LADOIX-SERRIGNY

Par arrêté préfectoral N°929 du 23 juin 2021 sera ouverte une enquête publique sur la demande présentée par la société MDB SOCIETE NOUVELLE dont le siège social est situé 1 rue des carrières à Magny-lès-Villers (21700), qui sollicite le renouvellement de l'autorisation d'exploiter et d'approfondissement d'une carrière à ciel ouvert de roches massives sur la commune de Ladoix-Serrigny, lieu-dit "Les Buis".

Le Préfet de la Côte d'Or est compétent pour délivrer ou refuser ladite autorisation d'exploiter cette installation classée.
L'enquête se déroulera du lundi 30 août à 09h00 au mercredi 29 septembre 2021 à 18h00 à la mairie de Ladoix-Serrigny, siège de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut consulter le dossier comprenant notamment une étude d'impact et l'avis des services, au siège de l'enquête, aux heures d'ouvertures habituelles au public de la mairie de :

- LADOIX-SERRIGNY (21550) - 3 place de la mairie, les lundis de 8h30 à 12h, les mercredis de 8h30 à 18h (sans interruption sauf pendant les vacances scolaires avec une fermeture à 12h), les jeudis de 8h30 à 12h et les vendredis de 8h30 à 13h (sans interruption sauf pendant les vacances scolaires avec une fermeture à 12h).
- sur support papier à la Préfecture de la Côte d'Or - Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial - Pôle environnement et urbanisme - Section ICPE - de 9h30 à 11h30 et de 14 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi
- sur le registre dématérialisé mis en place en se connectant sur l'adresse suivante: <https://www.registre-dematerialise.fr/2522>
- sur le site internet de la préfecture : <http://www.cote-dor.gouv.fr/rechercher-par-commune-a2370.html>
- sur un poste informatique en mairie de Ladoix-Serrigny disponible aux jours et heures d'ouverture de la mairie

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra faire connaître ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, tenu à sa disposition à la mairie de Ladoix-Serrigny (cf horaires d'ouvertures cités ci-dessus)
- sur le registre dématérialisé mis en place en se connectant sur l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/2522>
 - en envoyant un mail directement sur la boîte suivante : enquete-publique-2522@registre-dematerialise.fr

- elles pourront également être adressées par voie postale, au siège de l'enquête, en mairie de Ladoix-Serrigny, au commissaire enquêteur, avant la clôture de l'enquête soit au plus tard le mercredi 29 septembre 2021 jusqu'à 18h.

Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à : M. Gérard ZEISE - Directeur de la société - Tél : 03 80 62 98 68 – 06 18 92 51 45 - Mel : gz@mdbfrance.com

M. Philippe COLOT, officier de gendarmerie en retraite, commissaire enquêteur nommé par décision du tribunal administratif, se tiendra à la disposition du public, à la mairie de Ladoix-Serrigny (21550) - 3 place de la Mairie - siège de l'enquête - **dans le respect des consignes sanitaires mises en place :**

- lundi 30/08 de 09h à 12h
- samedi 04/09 de 09h à 12h
- jeudi 09/09 de 09h à 12h
- vendredi 24/09 de 10h à 13h
- mercredi 29/09 de 16h à 18h.

Le Préfet de la Côte d'Or adressera, dès leur réception, copie du rapport, des annexes et des conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de Ladoix-Serrigny, siège de l'enquête, pour y être tenus à la disposition du public durant un an.

Ces documents seront également consultables par le public :

- à la Préfecture de la Côte d'Or- Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial - Pôle environnement et urbanisme - Section ICPE
- sur le site internet de la préfecture : <http://www.cote-dor.gouv.fr/rechercher-par-commune-a2370.html> pendant la même durée
- pendant un an, sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/2522>